



FRANCE A FÉMININE

Euro 2012 : Les Bleues sur une bonne note

Déjà qualifiées pour l'Euro 2012, les Tricolores affrontaient la Lituanie à Nantes, dimanche, pour achever une saison pleine sur un résultat positif (38-26). Malgré trente premières minutes accrochées, la troupe d'Olivier Krumbholz a fait parler son physique, son banc et son talent pour dominer sans souci son adversaire du jour en deuxième période. Après une année extrêmement chargée entre le Mondial et le titre de vice-championne du Monde, les qualifications à l'Euro 2012, le TQO et la saison en club, les Femmes de Défis vont profiter de quelques jours de vacances avant d'aborder la préparation aux Jeux Olympiques qui débutera le 18 juin prochain à Capbreton.

FRANCE / LITUANIE : 38-26 (19-14)

France : Buteuses : Dancette, Kanto (2/2), Ayglon (1/4), Mendy, Baudouin (9/11 dt 3/4 pen.), Herbrecht (2/2), Gnabouyou (1/3), Bruneau (5/5), Dembélé (3/4), Deroin (6/9), Goiorani (2/4), Tervel (2/2), Signaté (0/1), Lacrabère (5/7 dt 1/1 pen.); Gardiennes : Darleux (7 arrêts, 30 min.), Leynaud (6 arrêts, 30 min.)

Lituanie : Buteuses : Jurgityte (4/7), Vjunaite, Stankute (1/2), Vysniauskaite (3/8 dt 1/1 pen.), Darylyte (1/1), Perlibaite (2/2), Bernataviciute (9/15 dt 1/2 pen.), Daugelaite (1/1), Kazlauskaite, Butenaite (3/9), Kniubaite (2/4); Gardiennes : Sadauskaite (3 arrêts), Beinoryte (1 arrêt), Urbonaite (2 arrêts), Jasileviciute.

Euro 2012 : Dix nations montrent leur intérêt pour l'organisation

Après le retrait des Pays-Bas pour organiser l'Euro 2012, annoncé lundi 4 juin, l'EHF a consulté certaines nations ayant déjà accueilli un championnat d'Europe et a été contactée par d'autres nations.

Les dix nations intéressées sont la Croatie, le Danemark, la République de Macédoine, l'Islande, la Norvège, la Pologne, la Russie, la Serbie, la Slovaquie et la Suède.

« C'est une situation unique pour l'EHF, a commenté Michael Wiederer, secrétaire général de la fédération européenne. Malgré notre déception de voir se retirer les Pays-Bas, la réponse d'un grand nombre de pays capables d'accueillir le prochain Euro souligne l'importance de cette compétition pour nos nations membres. Nous allons débuter, à présent, le processus de sélection du nouveau ou des nouveaux pays hôtes ; nous espérons pouvoir être en mesure d'annoncer la nouvelle attribution d'ici une quinzaine de jours. »

16 nations seront au rendez-vous du 10^e championnat d'Europe qui se déroulera du 4 au 16 décembre prochain.



FRANCE JEUNES MASCULINE

Stage à Saint-Cyprien

Suite à la blessure de deux de ses coéquipiers, c'est Ognjen DLERIC qui est appelé à rejoindre le collectif France jeune pour un stage de préparation physique qui aura lieu du 3 au 9 juin à St-Cyprien.

Pour rappel, voici la liste des autres joueurs sélectionnés :

ANDRE Jean (Besançon), BOLENOR Hugo (Sélestat Handball), CELIGNY Loan (Sélestat Handball), CHASSEBOEUF Mathieu (Pays d'Aix Handball), DELECROIX Florian (US Saintes Handball), DUPUY Quentin (USAM Nîmes), GALIM Stéphane (Pays d'Aix Handball), HERRMANN Max Henri (TSV Bayer Dormagen), HUCK Guillaume (Sélestat Handball), LANGEVIN Maxime (Caen Handball), MAGNIER Robin (A.S Haguenau), MARIE JOSEPH Steve (Paris Handball), NIETO Nicolas (Saint Marcel Vernon), PEYROT Enzo (Fénix Toulouse Handball), REMILI Nedim (US Créteil), SAIDANI Alexandre (Montpellier Handball), SALMON Julien (HBC Nantes), SCATTOLARI Roman (Falaise), SERI Rudy (ETAC Troyes), THOUVENOT Vincent (MAHB Montpellier), TOURNAT Nicolas (Niort), TRITTA Alexandre (Chambéry Savoie HB), VIGNERON Arthur (US Saintes Handball), VILLEMINOT Allan (Villeurbanne).



CNCG

Réunions des 15 avril et 4 juin 2012 – suite des décisions

À l'issue de ses réunions des 15 avril et 4 juin, et après avoir entendu les clubs le 11 mai 2012, la CNCG a pris les décisions suivantes au vu des critères financiers (budget minimum et situation nette) du cahier des charges de participation à la Handball ProD2 en 2012-2013 :

HB ProD2 :

— Club respectant les 2 critères financiers : GONFREVILLE.
— Club soumis, d'une part, à une limitation de masse salariale autorisée et/ou, d'autre part, à un plan d'apurement de la situation nette négative, dans le cadre du contrôle de l'un et/ou l'autre des critères financiers : MULHOUSE.

Les clubs objets d'une décision de la CNCG leur faisant grief disposent d'un délai de 10 jours pour interjeter appel auprès de la commission d'appel de la CNCG.

En tout état de cause, la CNCG rappelle que l'autorisation définitive pour évoluer en Handball ProD2 en 2012-2013 ne sera accordée qu'après examen de l'ensemble des exigences fixées par les cahiers des charges respectifs.



CNCG COMMISSION CONTENTIEUSE

Réunion du 11 mai 2012 – suite

Lors de sa réunion du 11 mai 2012, la Commission contentieuse de la CNCG a examiné la demande de sanctions dont la CNCG l'avait saisie à l'issue de sa réunion du 15 avril à l'encontre du groupement sportif DIJON BOURGOGNE HANDBALL.

Des représentants du club ont été entendus par la Commission contentieuse le 11 mai 2012 au siège de la FFHB.

Au vu des éléments en sa possession, la Commission contentieuse de la CNCG a statué dans le cadre de sa mission visant à la préservation des principes d'égalité de traitement et d'équité sportive des compétitions.

Précisément, compte tenu notamment de la situation financière de la SASP constatée par le commissaire aux comptes au 31/12/2011, de l'absence de situation comptable intermédiaire pour l'association support et du budget prévisionnel présenté par le club pour la saison 2012-2013, la Commission contentieuse a décidé de prononcer à l'encontre du club DIJON BOURGOGNE HB une mesure de limitation de la masse salariale autorisée pour 2012-2013 et a imposé la production de documents supplémentaires en vue de la saison 2012-2013. La Commission a en outre prononcé l'exécution provisoire de sa décision.

Le club dispose d'un délai de 10 jours pour interjeter appel contre la décision de la Commission contentieuse.



CNCG COMMISSION D'APPEL

Réunion du 2 juin 2012

La Commission d'appel de la CNCG s'est réunie le 2 juin 2012 pour entendre des représentants du club ARVOR 29 PAYS DE BREST dans le cadre de l'appel interjeté par le club contre la décision de la Commission contentieuse de la CNCG du 4 mai 2012.

À l'issue de sa réunion, la Commission d'appel a statué au vu des éléments en sa possession et dans le cadre de sa mission visant à la préservation des principes d'égalité de traitement et d'équité sportive des compétitions.

Sur la procédure, la Commission d'appel a considéré que la commission contentieuse de la CNCG était valablement compétente pour infliger les sanctions prononcées en 1^{re} instance.

Sur le fond, la Commission d'appel a estimé que la commission contentieuse avait correctement apprécié la situation financière du club d'Arvor et valablement prononcé une mesure adaptée à cette situation et à l'intérêt des compétitions.

Précisément, au vu du bilan de l'association ARVOR 29 PAYS DE BREST au 31/12/2011 certifié par le commissaire aux comptes du club, la Commission

d'appel a confirmé que le non-respect du plan d'apurement était caractérisé. En outre, la Commission retient que l'ampleur de la dégradation des fonds propres et le niveau du déficit cumulé au 31/12/2011 justifiaient le prononcé de la sanction réglementaire la plus élevée.

Enfin, après examen des éléments nouveaux produits par le club, la Commission d'appel considère que ceux-ci ne sont pas de nature à remettre en cause l'appréciation de sa situation financière et garantissant la pérennité et l'équité des compétitions.

Par conséquent, la Commission d'appel de la CNCG a confirmé l'intégralité de la décision de 1^{re} instance du 4/5/2012, à savoir la rétrogradation de l'équipe 1^{re} du club ARVOR 29 PAYS DE BREST en Division 2 Féminine à l'issue de la saison 2011-2012 et l'interdiction de participer aux coupes d'Europe lors de la saison 2012-2013.

EXTRAITS PV

Bureau Directeur des 25 et 26 mai 2012

Présents : BETTENFELD Jacques, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : MANOUVRIER Alexis, BANA Philippe, JACQUET Michel

Invités : BAUDE Pascal, PERRUCHET Claude, ANSQUER Monique, LIENARD Christian.

Excusés : BECCIA Evelyne, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, SCARSI Claude.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 12 h à l'Hôtel Campanile Perrache à Lyon.

Le Bureau Directeur approuve le procès-verbal de la séance 20 avril 2012 à Evian.

- Sur proposition de Brigitte VILLEPREUX, le Bureau Directeur étudie les modalités d'attribution du Fonds d'Aide au Développement des Territoires et à l'Emploi (FATDE) 2012 qui concerne la saison sportive 2011-2012.

La première partie de l'aide qui représente 50 % a été mandatée aux Ligues et Comités courant mars 2012 pour attribution en avril 2012. Le solde et les échéances seront attribués fin octobre 2012 pour paiement en novembre 2012, selon le calendrier habituel.

Un rappel est donné sur la répartition de cette enveloppe du Fonds Emploi, attribués aux postes réservés à l'encadrement des pôles et des chargés de développement (postes aidés à l'issue du Mondial féminin 2007) ; ces postes doivent être affichés au regard des aides de l'Etat liés à la politique fédérale.

La deuxième partie de l'enveloppe concernait les postes de CTF liés au travail de proximité mis en place dans les Ligues et les Comités pour à la fois la détection des jeunes joueurs, les formations et le développement du handball.

Cette enveloppe fera l'objet de nouvelles propositions à partir de la prochaine saison sportive et pour l'enveloppe 2012-2013 en fonction des bilans et analyses qui seront faits par le groupe de coordination fédéral à l'issue des visites programmées sur le dernier trimestre 2012.

La troisième partie concerne l'aide à la territorialité dont l'engagement vers des politiques territoriales partagées a fait l'objet d'un vote à plus de 97% des exprimées lors de l'AG d'Evian.

Le Bureau Directeur approuve à l'unanimité le principe du versement d'un bonus exceptionnel pour les territoires qui se sont engagés de manière forte selon le cahier des charges des politiques territoriales. Egalement l'attribution d'un bonus aux territoires qui ont marqué leur volonté de s'engager dans certains domaines vers un travail collaboratif sur des schémas territoriaux et/ou de la gouvernance partagée.

Ces bonus seront versés aux différents territoires en décembre 2012 et clôtureront l'attribution du Fonds Emploi de la saison 2011-2012.

A la demande du Président, un courrier sera envoyé aux Présidents de Ligues et de Comités dans la deuxième quinzaine de juin, après les résultats des élections dans ces territoires, pour préciser ces modalités.

- Alain JOURDAN et Philippe BANA présentent le projet de structuration de l'arbitrage et la solidification de la paire LAAZAR/REVERET considérée au niveau international comme une des meilleures du monde. Pour leur permettre de répondre aux sollicitations nationales et internationales, un dispositif expérimental de professionnalisation va être mis en place afin de leur permettre de poursuivre leurs carrières d'arbitres dans le handball. L'objectif sera à partir de cette

expérimentation de réfléchir à rendre plus disponible, autour des métiers du handball, un certain nombre d'arbitres ou binômes français qui seront amenés à officier dans le handball professionnel.

Le Bureau Directeur acte la création d'une Direction Technique Nationale de l'Arbitrage (DTNA) dont la présentation est faite aux élus avec une répartition des tâches et des missions entre François GARCIA (Président de la CCA), Alain DESSERTENNE (DTN dans le domaine de la formation) et Laurent REVERET (développement de l'arbitrage). Philippe BANA s'engage à mettre un temps complet à la disposition de cette organisation ainsi qu'un certain nombre de cadres techniques à temps partiels à hauteur de 3 à 4 équivalents temps plein.

Michel JACQUET est chargé en lien avec Claude SCARSI d'étudier les conditions juridiques et financières concernant l'évolution des situations professionnelles de Laurent REVERET et Nordine LAAZAR.

- Philippe BANA présente le calendrier des matches internationaux en France et à l'étranger pour la fin 2012, et les années 2013 et 2014 dont les « Golden League » féminine et masculine.

- Claude PERRUCHET présente une synthèse sur la note reçue du CNOF concernant la gouvernance des Fédérations à travers le dialogue à instaurer avec le monde professionnel, les différents modes de scrutins et les collègues aux élections fédérales, les membres des fédérations, l'organisation des organes dirigeants, certaines limitations dans les mandats, la représentation dans les instances dirigeantes. D'une manière générale, les statuts de la FFHB répondent bien dans l'ensemble aux orientations figurant dans ce document mais des modifications seront nécessaires pour intégrer des éléments nouveaux évoqués dans cette note du CNOF. Joël DELPLANQUE souhaite avec le Bureau Directeur que la modification relative à la limitation d'âge soit proposée à l'Assemblée générale électorale d'octobre après une discussion en Conseil d'Administration le 15 juin prochain.

- Le Bureau Directeur propose, à l'initiative d'Alain KOUBI et du Président, une décision d'accompagnement financier des clubs pour les finales départementales et régionales de Coupe de France 2013 qui auront lieu le samedi 25 mai 2013 à Bercy. Précisément, le trésorier propose de porter de 25 à 30 euros l'engagement en Coupe de France, à tous les niveaux, afin de permettre une prise en charge de l'ensemble des déplacements des 8 équipes finalistes des coupes régionales et départementales. En outre, cette augmentation permettra également d'accroître l'aide aux déplacements pour les finales de secteurs et de zones. Le Bureau directeur approuve à l'unanimité cette proposition et confie le soin à la COC nationale de diffuser l'information adéquate dans les meilleurs délais.

D'autre part, le Bureau Directeur, après un tour de table, souhaite que la finale, qui ne pourra pas avoir lieu à Bercy au printemps 2014 à cause des travaux de restructuration prévus sur cette période sur le site, reste organisée sur Paris dans un lieu à déterminer. En effet, la finale à Paris demeure un souhait largement majoritaire pour un certain nombre de raisons liées au symbole que représente cette finale et aux moyens de transport plus simples pour l'ensemble du territoire français.

Le projet de calendrier fédéral institutionnel pour la saison 2012-2013 est adopté à l'unanimité.

- Alain JOURDAN présente le rétro-planning et les éléments de la préparation de l'Assemblée Générale électorale qui aura lieu le 13 octobre 2012 à partir de 14 h au CNOF et en soirée au Musée des Arts Forains de Paris. Un courrier précisera aux Ligues et Comités les modalités de dépôts des candidatures et de participation à cette Assemblée. Le Secrétaire Général en collaboration avec Cécile MANTEL fera paraître sur le site officiel fédéral toutes ces informations ainsi que les règles précisées dans l'annuaire fédéral d'accès aux moyens de communication pour les listes candidates à ces élections.

- Le Bureau Directeur, après présentation des candidatures éventuelles pour l'organisation des Interpôles masculin et féminin, maintient sa confiance pour ces organisations à la ligue du Lyonnais et à Vaulx-en-Velin pour la compétition masculine et à la Ligue de Franche-Comté et à Besançon pour organiser la compétition féminine des Interpôles 2013 et 2014.

Un appel à candidatures sera lancé en fin 2013 pour une organisation que la FFHB souhaite que ces compétitions, tous les 4 ans, soient déplacées sur le territoire national pour la promotion auprès du public et des institutionnels.

L'ordre du jour n'étant pas épuisé, il est proposé, compte tenu de l'horaire, de reprendre cette réunion le lendemain à 9 h 30. La séance est levée à 14 h 15.

La séance est ouverte le samedi 26 mai à 9 h 30 à l'Hôtel Campanile Perrache de Lyon.

• Conformément à l'article 12 du Règlement Intérieur fédéral et sur proposition de Marie BOURASSEAU, le Bureau Directeur désigne Madame Laure LECHARDEUR de la Ligue de Provence-Alpes comme membre de la Commission nationale des Réclamations et Litiges.

• Alexis MANOUVRIER rappelle que l'objectif de créer une plateforme multimédia participe de la volonté de développer et d'améliorer les moyens de communication. Il s'agit :

- de gagner en visibilité sur les écrans numériques ;
- d'agréger sur un seul site les contenus vidéos existants (notamment Hand TV) dont l'audience demeure trop confidentielle et d'en produire de nouveaux ;
- de fidéliser encore davantage la communauté du handball et de capter de nouveaux publics notamment dans la perspective du mondial de 2017.

La plateforme multimédia porte deux projets en un : il s'agit tout d'abord de produire des images, des vidéos de handball autour des univers des équipes de France, de la LNH, de la LFH, de la coupe de France et du monde amateur puis de les commercialiser.

La mise en place de ces outils passe donc par une externalisation de la maîtrise d'œuvre du site ; la FFHB en assurant la maîtrise d'ouvrage en partenariat avec la LNH. Ce projet nécessite un budget de l'ordre de 500 à 800 000 Euros par an. Des études de faisabilité sont en cours prenant en compte notamment le contexte de renégociation des droits TV.

• Patricia SAURINA évoque la Nuit du Handball qui se déroulera à Bobino le 1^{er} juin en soirée avec un partenariat LNH/LFH (plus de 370 convives). Il semble que ce type d'événements puisse motiver un certain nombre de partenaires pour afficher ensemble l'image de notre sport.

• L'évolution des compétitions fédérales masculines était envisagée au cours de cette réunion mais Joël DELPLANQUE souhaite que ce sujet fasse l'objet d'une concertation à l'image des Etats Généraux de l'Arbitrage pour amener à des propositions en vue de l'Assemblée Générale 2013. Le Bureau Directeur demande donc que ce sujet fasse l'objet d'une réflexion collective à partir du Conseil d'Administration du 15 juin qu'il s'agira d'élargir aux initiatives permettant de revisiter les différents types de pratique pour faire émerger dans la durée des offres nouvelles pour ouvrir des perspectives par rapport aux besoins des clubs et aux demandes des pratiquants. Il s'agira d'installer des organes de concertation avec les différentes structures joueurs, entraîneurs, dirigeants venant de tous les secteurs sensibilisés à la pratique de notre sport, du débutant au joueur de haut niveau, sur tous les territoires y compris ceux d'outre-mer et concernant tous les publics. Les propositions, autour de la restructuration des compétitions nationales masculines, présentées par Pascal BAUDE qui s'articulent autour de la réduction des poules de N1, N2, N3 à 12 clubs et la création d'une D3 servant de relai entre la PROD2 et la N1 ainsi que la place ou les formes d'intégration des équipes « réserve » dans les championnats de France seront l'un des objets de l'ensemble des réflexions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h.

Bureau Directeur téléphonique du 1^{er} juin 2012

Présents : FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : SCARSI Claude, JACQUET Michel.

Excusés : BECCIA Evelyne, DELPLANQUE Joël, DEMETZ Jean-Paul, SAURINA Patricia, MANOUVRIER Alexis, BANA Philippe.

Sous la présidence de BETTENFELD Jacques.

La séance est ouverte à 12 h depuis le siège de la FFHB à Gentilly.

• En vue de l'assemblée générale de la LNH prévue le 28 juin prochain (élective), la FFHB est sollicitée pour la désignation de ses représentants dans les instances de la Ligue.

Selon les Statuts de la LNH, la FFHB dispose de :

- 2 représentants fédéraux au sein de l'assemblée générale, dont l'un siègea également au comité directeur de la LNH,
- 1 personnalité qualifiée membre de l'assemblée générale et susceptible d'être candidate à l'élection du comité directeur de la LNH.

Le Bureau Directeur valide les désignations de :

- Marc-Henri BERNARD, au titre de représentant de la FFHB à l'AG et au CD de la LNH,

— Michel BONFILS, au titre de 2^e représentant de la FFHB à l'AG de la LNH,
— Jean-Pierre FEUILLAN, au titre de personnalité qualifiée à l'AG de la LNH.

Ces désignations seront soumises à la ratification du Comité directeur de la FFHB réuni le 15 juin prochain.

• Suite à la liquidation judiciaire du club St-Cyr Touraine HB intervenue par décision du TGI du 30/06/2011, le Bureau directeur fédéral du 15/7/2011 puis du 14/9/2011 avait décidé la gratuité des mutations et l'attribution de licences A pour les licenciés de ce club mutant vers la nouvelle association sportive Saint-Cyr Touraine Agglomération HB, qui a obtenu la cession des droits sportifs du club liquidé.

A la demande de la Ligue du Centre de handball et après avis favorable de la Commission nationale des Statuts et de la Réglementation, le Bureau directeur, unanime, décide que les licenciés (jeunes ou adultes) ayant muté vers d'autres clubs que le SCTAHB à l'intersaison 2011 puissent bénéficier des dispositions de l'article 56.1.2 des règlements généraux concernant le « retour au club quitté » (licence A).

• Le marché de l'assurance a été sollicité pour étudier la couverture du risque financier lié à une hypothèse de médailles d'or des équipes de France masculine et féminine à l'occasion des prochains Jeux Olympiques de Londres. Deux offres ont été étudiées, l'une dans le cadre d'une société de paris adossée à une garantie bancaire, une seconde présentée par le groupe MMA. L'offre MMA étant plus en adéquation avec le budget prévisionnel 2012 voté en Assemblée Générale, le Bureau Directeur valide à l'unanimité la proposition d'assurance faite par MMA.

• Le Bureau Directeur valide à l'unanimité le courrier proposé par le Président visant à rappeler aux Ligues le calendrier de déclaration des intentions de candidatures pour l'organisation de la Golden League féminine qui doit se dérouler en France du 23 au 27 mars 2013.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12 h 20.



INFORMATIONS DTN

Mise à jour de la liste des Joueuses issues du parcours de l'excellence sportive (JIPES)

Une liste des statuts JIPES accordés par le DTN aux joueuses ayant formulé des demandes vient d'être mise à jour au 5 juin 2012.

Elle est publiée sur le site Internet de la LFH :

<http://lfh.ff-handball.org/info/lfh/documentatio>.

Nous vous rappelons que l'obtention du statut peut intervenir selon une procédure directe (respect des conditions réglementaires) ou par dérogation (la joueuse doit alors faire valoir son parcours sportif antérieur, par exemple le nombre d'années de licence à la FFHB dans les catégories de jeunes).

La fiche de demande de statut JIPES est disponible auprès du service juridique fédéral (c.mantel@handball-france.eu).



ÉVÉNEMENT

LFH / LNH : Le palmarès de la Nuit du Handball !

La première édition de la Nuit du Handball s'est tenue vendredi 1^{er} juin à Paris à Bobino. Voici le palmarès complet de ce cru 2011-2012 :

Palmarès de la Ligue féminine de handball

Meilleure gardienne : Cléopâtre Darleux (Arvor29 Pays de Brest)
Meilleure ailière gauche : Siraba Dembélé (Toulon Saint-Cyr Var Handball)
Meilleure ailière droite : Audrey Deroin (Toulon Saint-Cyr Var Handball)
Meilleure arrière gauche : Christianne Mwasesa (Toulon Saint-Cyr Var HB)
Meilleure arrière droite : Alexandra Lacrabère (Arvor 29 Pays de Brest)
Meilleure pivot : Julie Goiorani (Arvor 29 Pays de Brest)
Meilleure demi-centre : Julija Nikolic (Arvor29 Pays de Brest)
Meilleure entraîneur : Laurent Bezeau (Arvor29 Pays de Brest)
Meilleure joueuse de la saison : Alexandra Lacrabère (Arvor 29 Pays de Brest)
Meilleure espoir : Coralie Lassource (Issy Paris)
Meilleur défenseur : Nina Kanto (Metz)

Palmarès de la Ligue Nationale de Handball

Meilleur gardien de but : Cyril Dumoulin (Chambéry)
 Meilleur défenseur : Rock Feliho (Nantes)
 Meilleur arrière droit : Xavier Barachet (Chambéry)
 Meilleur ailier gauche : Valero Rivera (Nantes)
 Meilleur ailier droit : Dragan Gajic (Montpellier)
 Meilleur pivot : Issam Tej (Montpellier)
 Meilleur arrière gauche : Jérôme Fernandez (Toulouse)
 Meilleur demi-centre : Edin Basic (Chambéry)
 Meilleur espoir : Hugot Descat (Créteil)
 Meilleur joueur de la saison : Valero Rivera (Nantes)
 Meilleur entraîneur : Patrice Canayer (Montpellier)



COMPOSITION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS 2012-2013

Nationale 1 masculine

(*sous réserve des procédures en cours)

POULE 1		POULE 2			
1	MASSY HB ESSONNE	2091001	1	ES NANTERRE HB 92	2092022
2	PAU NOUSTY SPORTS	0264004	2	ENTENTE STRASBOURG SCHILTIGHEIM ALSACE HB	0167003
3	LIMOGES HAND 87	1487048	3	VILLEURBANNE HB ASSOCIATION @	1669009
4	GIRONDOIS BORDEAUX HBC	0233089	4	BELFORT ALUH / BEEV VA PAYS DE MONTBELIARD HB	1290001
5	HANDBALL HAZEBROUCK 71	1159033	5	CAVIGAL NICE SPORTS HANDBALL	0906018
6	HBC LIBOURNE	0233087	6	ETOLE SPORTIVE VILLENEUVE LOUBET HB CA	0906021
7	HBC GIEN LOIRET	0645006	7	CERNAY WATTILLER HANDBALL	0168107
8	USM SARAN HB	0645010	8	MONTPELLIER HB @	1334013
9	*LORMONT HANDBALL	0233031	9	CHAMBERY SAVOIE HB @	1073021
10	ASNIERES HANDBALL CLUB	2092001	10	SELESTAT ALSACE HB @	0167004
11	JS CHERBOURG HB	1750004	11	MONTELMAR CRUAS HANDBALL	1028029
12	ASB REZE HANDBALL	1844008	12	GRENOBLE SMH GUC	1038052
13	AS ST OLEN VAUMONE HB	2095023	13	AMSL FREJUS	0983008
14	CAEN HANDBALL	1714045	14	GFCO AJACCIO HANDBALL	0822001

Nationale 2 masculine

(*sous réserve des procédures en cours)

POULE 1		POULE 2			
1	US CRETEIL HB @	1994003	1	CERCLE PAUL BERT RENNES HB	0535001
2	LANESTER HB	0556010	2	DUNKERQUE HB GRAND LITTORAL @	1159002
3	ES BRUGES	0233015	3	ST GRATIEN SAINNOIS HANDBALL CLUB	2095021
4	ATHLETIC CLUB BOULOGNE BILLANCOURT	2092002	4	AMIENS PICARDIE HANDBALL	2180057
5	CO SAUVIGNY	2091034	5	OC CESSON HB @	0535007
6	REVEL DE NOGENT HANDBALL	1994009	6	CLUB OMNISPORTS DE VERNUILLET	0628007
7	TOULOUSE UNION HB @	2431001	7	US LAGNY HANDBALL	1977016
8	CM FLORAC CENON HANDBALL	0233069	8	AGGLOMERATION ROUENNAISE HB (CMS OISSEL / MONTVILLE HB)	1778054
9	ROC AVEYRON HB	2412001	9	STADE VALERIEUAI HB	1776064
10	HBC NANTES @	1844001	10	TORCY HANDBALL MARNE LA VALLEE	1977034
11	NIORT HB SOUCHEEN	2279001	11	*TERRITOIRE EST CHARENTE HB (UC CHARENTE HB / ENT. CHASS. LA ROCHEF) ou AL CHATEAULIN HB	2216031 ou 0529008
12	IRISARTARRAK	0264022	12	ST MICHEL SPORTS	2091002
13	*AS VOLTAIRE CHATENAY MALABRY ou TERRITOIRE EST CHARENTE HB (UC CHARENTE HB / ENT. CHASS. LA ROCHEF.)	2092005 ou 2216031	13	ARRAS (RC D'ARRAS HB)	1162001
14	*AGJA BORDEAUX CAUDERAN	0233020	14	HBC LA THEROUANNE	1977063

POULE 3		POULE 4			
1	FOLSCHVILLER	1557031	1	ST RAPHAEL VHB @	0983015
2	METZ HANDBALL	1557085	2	LA SEYNE VAR HANDBALL	0983038
3	VILLEFRANCHE HANDBALL BEAUJOLAIS	1669008	3	PAYS AUBAGNE HANDBALL AGGLOMERATION	2313006
4	VAL DE GRAY HB	1270006	4	ST GENIS LAVAL AL HANDBALL	1669045
5	*LE CHESNAY YVELINES HANDBALL	2078012	5	CHATEAUNEUF HB	2313027
6	SARREBOURG	1557023	6	VENISIEUX HANDBALL	1669007
7	EPINAL HB	1588005	7	US ST EGREVE HANDBALL	1038002
8	AS SAINT MANDE HANDBALL	1994006	8	USAM NIMES GARD @	1330002
9	DIJON BOURGOGNE HB @	0421108	9	ISTRES OUEST PROVENCE HB @	2313031
10	TREMBLAY EN FRANCE HB @	1993034	10	LYON CALUIRE AS	1669002
11	ALC LONGVIC	0421025	11	HB3M (HB MOUGINS-MOUGINS SARTOUX-MANDELEU)	0906046
12	HBC FRANCONVILLE	2095011	12	HB RHONE EYRIEUX	1007028
13	CHAVILLE HB	2092011	13	MARTIGUES HB	2313035
14	CL MARSANNAY HB	0421026	14	ST ETIENNE ANDREZIEUX HB	1642016

Nationale 3 masculine

(*sous réserve des procédures en cours)

POULE 1		POULE 2			
1	TOURNEFILLE HB	2431041	1	CJ BOUGUENAS HANDBALL	1844027
2	LIMOGES HAND 87 @	1487048	2	MORLAIX PLOUGUEN HB	0529052
3	CAPO LIMOGES HB GIRONIN BORDEAUX HBC @	1487001	3	POUZANGES VENDEE HANDBALL	1885028
4	GIRONDIN BORDEAUX HBC @	0233089	4	ANGERS NOYANT HBC @	1849048
5	LA ROCHE SUR YON VENDEE HB	1885001	5	CJF ST MALO HB	0535023
6	STADE PESSACAIS UC HB	0233007	6	PATRONAGE LAIQUE GRANVILLE	1750007
7	HBC LES VOLCANS	0315001	7	LES OLNONES VENDEE HB	1885063
8	ASPOM BEGLES HB	0233113	8	AAECC PONTS DE CE	1849001
9	AS L'UNION	2431007	9	SAINTE US @	2217001
10	HBC OLORON	0264032	10	SAINT CYR TOURAINE AGGLOMERATION HB	0637037
11	HBC THUR	1366003	11	*TERRITOIRE EST CHARENTE HB (UC CHARENTE HB / ENT. CHASS. LA ROCHEF) ou AL CHATEAULIN HB	2216031 ou 0529008
12	A L LE PALAISVIENNE	1487018	12	ST NAZARE HANDBALL	1844007
13	ASSON SPORTS	0264008	13	BIARD HBC	2286004
14	ENTENTE TUC-BALMA HB	2431003	14	HENNEBONT-LOCHRIST HB	0556058

POULE 3		POULE 4			
1	PARIS HB @	2075071	1	GRAVELINES USHB	1159030
2	US IVRY @	1994004	2	BILLY MONTIGNY (CARABINIERS BILLY MONTIGNY HB)	1162002
3	*SALAMANDRE ST DOULCHARD ou ES PLESCOP HANDBALL	0614022 ou 0556015	3	*REAL VILLEPTE VERT GALANT	1993037
4	GUINGAMP HB	0522006	4	AVENIR FEOUIERES SAINT BLIMONT	2180053
5	DREUX AC HANDBALL	0629001	5	VILLENEUVE (LILLE METROPOLE HBC VILLENEUVE D'ASCO)	1159052
6	SMV VERNON SAINT MARCEL @	1727030	6	ISSY HB MASCULIN	2092047
7	AL LOUDEAC HB	0522008	7	BEAUVAIS OUC	2180005
8	ROUEN 76 UC HB	1776006	8	HBC LIVRY DE GARGAN	1993003
9	STELLA SPORTS ST MAUR HB	1994007	9	STADE DE VANVES HB	2092029
10	*CSM SULLY SUR LOIRE HB	0645002	10	AS ST BRICE	0751011
11	CSM PUTEAUX HB	2092024	11	VILLEMOMBLE HB	1993055
12	USM VILLEPARISSIS	1977037	12	COMPIEGNE HANDBALL CLUB	2160104
13	AMICALE EPERNON	0628020	13	ENTENTE SPORTIVE VITRY	1994040
14	HBC CONFLANS	2078061	14	MELANTOIS HB (RONCHIN FACHES THUMESNIL)	1159079

POULE 5		POULE 6			
1	MASSY HB ESSONNE @	2091001	1	DIEU LOUARD HANDBALL ESS	1554001
2	THONVILLE MOSELLE HANDBALL	1557037	2	ENTENTE STRASBOURG SCHILTIGHEIM ALSACE HB @	0167103
3	BEAUNE HB	0421134	3	HBC LURE VILLERS	1270007
4	CM D'AUBERVILLIERS	1993008	4	WITTELSHEIM ASCA @	0168004
5	HANDBALL CLUB SERRIS VAL D'EUROPE	1977072	5	COLMAR HC	0168058
6	CSA KREMLIN BICETRE	1994005	6	GRAND NANCY ASPTT HB @	1554007
7	BOIS COLOMBES SPORTS HB	2092010	7	HAGUENAU AS	0167026
8	MORSANG FLEURY HB	2091026	8	MOLSHEIM	0167038
9	ENTENTE TROYES AUBE CHAMPAGNE HANDBALL	0710002	9	DOLE HB	1293001
10	HAND SEDAN ARDENNES	0708001	10	CERCLE SPORTIF VESULIEN HAUTE SAONE	1270001
11	REIMS CHAMPAGNE HANDBALL	0751019	11	ES BESANCON MASCULINE @	1225001
12	H.B.C. SEMUR-EN-AUXOIS @	0421040	12	ROMBAS	1557033
13	ROMILLY HB	0710004	13	FLOBSHEIM OC	0167044
14	AS HBC DE CHALON	0471003	14	US LEDONNIENNE	1239002

POULE 7		POULE 8			
1	HBC AIX EN SAVOIE	1073001	1	AS BTP NICE HB	0906015
2	FRONTIGNAN THAU HANDBALL	1334029	2	PAYS AIX UC HANDBALL @	2313001
3	VILLEURBANNE HB ASSOCIATION @	1669009	3	CS MARSEILLE PROVENCE HB	2313012
4	HB BAGNOLS MARCOULE	1330042	4	HANDBALL CORTE	0896005
5	CS ANNECY-LE VIEUX HB	1074002	5	AS MONACO HB	0906005
6	SANFO MURAT HB	0315018	6	MENDE GEUDUNAN CLUB HANDBALL	1344001
7	AS FONTAINE HB	1038016	7	O. ANTIBES JUAN LES PINS HB	0906001
8	MEYLAN HB	1038021	8	PRADES LE LEZ HANDBALL	1334050
9	VALENCE HB @	1029013	9	VEDENE HANDBALL	2384031
10	ST CHAMOND HB PAYS DU GIER (repêché)	1642013	10	SCO AVIGNON	2384010
11	HBO LE PUY CHADRAC	0343054	11	US CRAUROISE HB	0983010
12	THONON HB	1074005	12	DRUGUIGNAN VAR HB	0983007
13	MJC VAULX EN VELIN HANDBALL	1669053	13	CLUB SPORTIF MARGUERITTOIS	1330009
14	ALAUBIERE HANDBALL	0363017	14	VITROLLES HB	2313044

Division 2 féminine

(*sous réserve des procédures en cours)

N°	POULE UNIQUE	
1	ES BESANCON FEMININ	1225053
2	CERGY-PONTOISE HANDBALL	2095006
3	CHAMBRAY TOURNAINE HANDBALL	0637021
4	NANTES LOIRE ATLANTIQUE HB	1844080
5	MERIGNAC HB	0233005
6	HB OCTEVILLE SUR MER	1776053
7	NOISY LE GRAND HANDBALL	1993005
8	CA BEGLAIS	0233114
9	ASUL VAULX EN VELIN	1669005
10	*ANGOULEME CHARENTE HB	2216001
11	YUTZ HANDBALL FEMININ	1557005
12	ABBEVILLE EAL	2190002
13	L'OMME LILLE METROPOLE HB	1159004
14	AS CANNES HB	0996002

Nationale 1 féminine

(*sous réserve des procédures en cours)

POULE 1		POULE 2			
1	CELLES SUR BELLE	2279004	1	LA MOTTE SERVOLEX HB	1073012
2	US ALFORTVILLE HANDBALL	1994001	2	HANDBALL PLAN DE CUQUES	2313059
3	STELLA SPORTS SAINT MAUR HANDBALL	1994007	3	S.U.N. A.L BOUILLARGUES	1330008
4	AUNIS HB LA ROCHELLE PERIGNY	2217005	4	DROME HANDBALL BOURG DE PEAGE	1026002
5	CLUB LAIQUE COLOMBELLES HANDBALL	1714009	5	ACHENHEIM TRUCHTERSHEIM HANDBALL	0167116
6	POITIERS ECUAUNAY-CLAN	2286002	6	METZ HANDBALL @	1557085
7	HBC ST AMAND LES EAUX PORTE DU HAINAUT	1159069	7	CS VESULIEN HAUTE SAONE	1270001
8	BERGERAC HANDBALL	0224001	8	HANDBALL CERCLE NIMES @	1330007
9	AULNAY HANDBALL	1993009	9	AS PALENTE ORCHAMPS HB	1225004
10	ARVOR 29-Pays de Brest @	0529129	10	ASS. STE MAURE-TROYES	0710010
11	VAL DE BOUTONNE HBC	2279002	11	HANDBALL POLE SUD 38 EE	1038061
12	STADE PESSACAIS UNION CLUB HANDBALL	0233007	12	BRON HB	1669013

Nationale 2 féminine

(*sous réserve des procédures en cours)

POULE 1		POULE 2			
1	ROCHECHOUART-ST-JUNIEN HB 87	1487045	1	HAVRE ATHLETIC CLUB @	1776038
2	BORDES SPORTS	0264016	2	PLOUVORN HB	0529059
3	BRUGUIERES OCCITAN CLUB 31 HANDBALL	2431027	3	ISSY PARIS HAND @	2092045
4	NANTES LOIRE ATLANTIQUE HB @	1844080	4	CJF FLEURY LOIRET HANDBALL @	0645001
5	MERIGNAC HB @	0233005	5	RENNES METROPOLE HB	0535074
6	TOULOUSE FEMININ HANDBALL	2431066	6	HB FEMININ AULNOYE MAUBEUGE VAL DE SAMBRE (AULNOYE AYMERIES)	1159083
7	US MIOS BIGANOS @	0233006	7	VILLEMOMBLE HB	1993055
8	*ANGOULEME CHARENTE HB @	2216001	8	A.S. MONTIGNY LE BRETONNEUX HB	2078030
9	BLANZAT SPORT MONTLUCON	0303010	9	HBC DE GAGNY	1993002
10	CARQUEFOU HB	1844049	10	HANDBALL HAZEBROUCK 71	1159033
11	CA BEGLAIS @	0233114	11	DREUX AC HB	0628001
12	ASPTT LIMOGES HB	1487011	12	LANDI / LAMPAUL HB	0529051

POULE 3		POULE 4			
1	CERCLE DIJON BOURGOGNE @	0421105	1	HB GARDEEN	0983011
2	ES BESANCON FEMININ @	1225053	2	SAINT GERMAIN BLAIZOY HB	0343052
3	KINGERSHEIM HBC	0168021	3	LE POUZIN HB 07	1007013
4	REICHSTETT CS	0167045	4	ST ETIENNE ANDREZIEUX HB	1642016
5	EPINAL HB	1588005	5	TOULON-SAINT-CYR VAR HANDBALL @	0983044
6	ASPTT BAR LE DUC HANDBALL	1555001	6	ST GENIS LAVAL AL HANDBALL	1669045
7	STRASBOURG ASPTT	0167006	7	JACOU CLAPIERS LE CRES HANDBALL	1334025
8	USM DE MONTARGIS HANDBALL	0645004	8	SANFLO MURAT HB	0315018
9	CHEVIGNY ST SAUVEUR HB	0421014	9	ASUL VAULX EN VELIN @	1669005
10	CA PONTARLIER HB	1225012	10	AL VOIRON HB	1038036
11	*CS ANNECY LE VIEUX HB	1074002	11	BOUC BEL AIR HANDBALL	2313070
12	COLMAR CENTRE ALSACE HANDBALL	0168119	12	NARBONNE HANDBALL MJC	1311006

Nationale 3 féminine

(*sous réserve des procédures en cours)

POULE 1			POULE 2		
1	LEGE CAP FERRET HANDBALL	0233027	1	LA ROCHE SUR YON VENDEE HB	1885001
2	HBC OLORON	0264032	2	CA LISIEUX HB	1714018
3	ASSON SPORTS	0264008	3	ES ARQUAISE HB	1776007
4	AVIRON BAYONNAIS HB	0264011	4	BEAUVAIS OUC	2160005
5	ENT. CHASSLA ROCHEF. HB	2216031	5	ENT. CL TOURLAVILLE/JS CHERBOURG HB FEMININ	1750027
6	HBC QUINT-FONSEGRIVES	2431028	6	PL GRANVILLE	1750007
7	ST LOUBES HB	0233124	7	LANESTER HB	0556010
8	MOURENX HANDBALL	0264003	8	LOCMARIA HB	0529075
9	ROCHEFORT HBC	2217012	9	CSC LE MANIS	1872003
10	EGLANTINE VIERZON HANDBALL	0618003	10	HB STE LUCE SUR LOIRE	1844056
11	BORDEAUX ETUDIANTS CLUBS	0233003	11	LESNEVEN LE FOLGOET HB	0529004
12	BLAGNAC SPORTING CLUB	2431026	12	ROUEN 76 UNIVERSITE HB	1776006

POULE 3			POULE 4		
1	CHAMBLY HBC	2160016	1	HOCHFELDEN DETTWILLER	0167001
2	RC EPERNAY HB	0751005	2	AMNEVILLE	1557029
3	PARIS HANDBALL	2075071	3	REIMS CHAMPAGNE HB	0751019
4	BLANC MESNIL SPORT HB	1993012	4	ROSIERES ST JULIEN HB	0710014
5	HARNES HBC	1162015	5	ACHENHEIM TRUCHTERSHEIM HANDBALL @	0167116
6	L'OMME LILLE METROPOLE HB @	1159004	6	ALKIRCH US	0168001
7	VILLIERS ETUDIANTS CLUB HANDBALL	1994035	7	JAMAICHE	1225008
8	AVENIR FEUQUIERES SAINT BLIMONT	2180053	8	DOLE HB	1239001
9	BULLY LES MINES (HBC BULLY LES MINES)	1162010	9	YUTZ HB FEMININ @	1557005
10	CERGY PONTOISE HB @	2095006	10	MONTIGNY	1557095
11	CLUB MUNICIPAL D'AUBERVILLIERS	1993008	11	STRASBOURG ROBERTSAU	0167003
12	ENT. ST MICHEL / STE GENEVIEVE	2091002	12	BOGNY HB	0708007

POULE 5			POULE 6		
1	HANDBALL CLUB PERIGNATOIS	0363026	1	ASPTT GRASSE MOUANS SARTOUX	0960031
2	BEAUNE HB	0421134	2	PAYS APT HANDBALL	2384002
3	ST JULIEN DENICE GLEIZE HB	1669047	3	CCS HANDBALL PORT DE BOUC	2313037
4	TASSIN UOUL HB	1669006	4	*ASPTT MARSEILLE	2313019
5	MEYLAN HB	1038021	5	US CRAUROISE HB	0983010
6	VAL DE LEYSSE HB	1073033	6	FRONTIGNAN THAU HANDBALL	1334029
7	HANDBALL TELLOIS	1007023	7	O. ANTIBES JUAN LES PINS HB	0960001
8	HB ETOILE BEAUVALLON	1026024	8	HYERES OS HB	0983047
9	ST CHAMOND HANDBALL PAYS DU GIER	1642013	9	HBC CLERMONT SALAGOU	1334030
10	ECHALAS HBC	1669018	10	HANDBALL AJACCIO CLUB	0822025
11	AS AUXOIS	0421067	11	*AS CANNES HB @	0996002
12	HBC LANGEAEC	0343007	12	GAP HB	2305004

FINALITÉS CHAMPIONNAT DE FRANCE MÉTROS / ULTRAMARINES 2012

Les finalités des Championnats de France N1F/N2F/N3F et N3/N2M opposant des clubs Métropolitains aux clubs Ultramarins se dérouleront le samedi 16 juin 2012 à Paris Coubertin.

TOURNOI ULTRAMARIN

Composition des poules féminines :

Poule 1 : Intrépide Ste-Anne ; Combani HC ; Geldar de Kourou
 Poule 2 : Réveil sportif du Gros Morne ; Case Cressonnière ; AS Dumbea

Composition des poules masculines :

Poule 1 : St-Anne Cap 110 ; AS Tsingoni ; US Matoury
 Poule 2 : Etoile de Gondeau ; AS Chateau Morange ; AS FAA'A Handball

MERCREDI 13 JUIN

Poule 1 féminine & masculine

(Palais des sports Robert Carpentier - 4/6 bd des frères voisins - 92130 Issy-les-Moulineaux)

HORAIRE	POULE	ÉQUIPE A	/	ÉQUIPE B
09 h 30	poule 1 fem	A	/	B
11 h 15	poule 1 mas	G	/	H
12 h 45	poule 1 fem	perdant A/B	/	C
14 h 30	poule 1 mas	perdant G/H	/	I
16 h 00	poule 1 fem	vainqueur A/B	/	C
17 h 30	poule 1 mas	vainqueur G/H	/	I
19 h 00	finale 3/4 fem	2 ^e poule 1 fem	/	2 ^e poule 2 fem

Poule 2 féminine & masculine

(Gymnase Jean Bouin - Parc Municipal des Sports - 5 avenue Jean Bouin - 92130 Issy-les-Moulineaux)

HORAIRE	POULE	ÉQUIPE A	/	ÉQUIPE B
09 h 30	poule 2 fem	D	/	E
11 h 15	poule 2 mas	J	/	K
12 h 45	poule 2 fem	perdant D/E	/	F
14 h 30	poule 2 mas	perdant G/H	/	L
16 h 00	poule 2 fem	vainqueur D/E	/	F
17 h 30	poule 2 mas	vainqueur G/H	/	L

Les équipes Ultramarines sont qualifiées pour les finales du samedi à l'issue d'un tournoi entre Ultramarins.

JEUDI 14 JUIN 2012 - FINALES ULTRAMARINES*

(Salle Pierre de Coubertin - 75016 Paris)

HEURE	CATEGORIE	CLUB A	/	CLUB B
18H00	Ultramarine F	1 ^{er} Poule 1	/	1 ^{er} Poule 2

Titre délivré : Champion de France Ultramarin Féminin 2012

HEURE	CATEGORIE	CLUB A	/	CLUB B
20H30	Ultramarine M	1 ^{er} Poule 1	/	1 ^{er} Poule 2

Titre délivré : Champion de France Ultramarin Féminin 2012

SAMEDI 16 JUIN 2012 - FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

(Salle Pierre de Coubertin - 75016 Paris)

HEURE	CATEGORIE	CLUB A	/	CLUB B
10H30	N3F	Landi / Lampaul Hb	/	3 ^e du champ. ultramarin F

Titre délivré : Champion de France N3F 2012

HEURE	CATEGORIE	CLUB A	/	CLUB B
12H30	N3M	HBC La Therouanne	/	2 ^e du champ. ultramarin M

Titre délivré : Champion de France N3M 2012

HEURE	CATEGORIE	CLUB A	/	CLUB B
14H30	N2F	HB Pole Sud 38 EE	/	2 ^e du champ. ultramarin F

Titre délivré : Champion de France N2F 2012

HEURE	CATEGORIE	CLUB A	/	CLUB B
16H30	N2M	Grenoble SMH/GUC	/	1 ^{er} du champ. ultramarin M

Titre délivré : Champion de France N2M 2012

HEURE	CATEGORIE	CLUB A	/	CLUB B
18H30	N1F	Lomme Lille Metro HB	/	1 ^{er} du champ. ultramarin F

Titre délivré : Champion de France N1F 2012

* Les équipes ultramarines sont issues des ligues régionales suivantes : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie, Mayotte

RÉSULTATS

SAISON 2011-2012 Résultats et Classements : Le classement est établi en tenant compte des règles décrites dans les règlements généraux et le règlement général des compétitions nationales. Sous réserve des procédures en cours, les résultats des rencontres disputées avant les 20-22 avril 2012 sont homologués.



HANDBALL PROD2

PLAYOFFS – FINALE RETOUR

M000041G - Play Offs PROD2 (Finale)												
Class.	Equipes		Pts	Joué	Gagné	Nul	Perdu	but*	But- Diff	Forfait	Pén.	Pts pén.
1	BILLERE HANDBALL		6	2	2	0	0	49	43	6	0	0
2	MULHOUSE HANDBALL SUD ALSACE		2	2	0	0	2	43	49	-6	0	0
Journée 2												
01/06/2012												
Date	Heure	Recevant	Score		Visiteur							
02/06/2012	18:00	BILLERE HANDBALL	26	22	MULHOUSE HANDBALL SUD ALSACE							

HANDBALL FINALITÉS 2012 DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

N1 N2 N3 FÉMININES · N2 N3 MASCULINES · MÉTRO / ULTRAMARINES

TOURNOI DES ÉQUIPES ULTRAMARINES
de 9h à 21h à Issy-les-Moulineaux
(Palais des sports Robert-Charpentier & Parc des sports Jean-Bouin)

FINALITÉS ULTRAMARINES
de 18h30 à 22h30 à Paris
(Stade Pierre-de-Coubertin)

FINALES OUTRE-MER / MÉTROPOLE
de 10h30 à 20h à Paris
(Stade Pierre-de-Coubertin)

MERCREDI
13/06

JEUDI
14/06

SAMEDI
16/06

INFORMATIONS :
WWW.PIFO-HANDBALL.COM
ENTRÉE LIBRE



INFORMATIONS :
WWW.PIFO-HANDBALL.COM

ENTRÉE LIBRE



MAIRIE DE PARIS



18 & 20 JUILLET
20H30
COMPLEXE CHANTEREYNE
CHERBOURG-OCTEVILLE

FRANCE
RUSSIE
PRÉPARONS LE DÉFI

FF HANDBALL

Femmes de Défis

Réservations : www.normandie-handball.org

On est tous handballeux

22 JUILLET 2012
17H00
STADES DE FLANDRES
DUNKERQUE

**FRANCE
HONGRIE**
PRÉPARONS LE DÉFI EN OR...

FFH
HANDBALL

7

Réservations : www.usdk.fr - 03 28 66 91 53



Nord



Dunkerque



CANAL+

L'EQUIPE
Partageons le sport.

RMC
INFO TALK SPORT

On est tous handballeurs



RENAULT RENT
LOCATION DE VÉHICULES

